

Pour tout savoir sur le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et le 4^{ème} rapport d'évaluation.

Qu'est-ce que le GIEC ?

Le GIEC a été créé en 1988 conjointement par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Il avait alors été reconnu que le dérèglement climatique constituait un sérieux problème et que les dirigeants mondiaux auraient besoin de conseils scientifiques impartiaux – indépendants des intérêts nationaux et de l'influence des milieux d'affaires. Le GIEC est chargé de formuler des recommandations « pertinentes » et non « normatives » à l'intention des décideurs, sur l'ensemble des aspects du problème du dérèglement climatique.

Le GIEC est ouvert à tous les pays membres du PNUE et de l'OMM. Il se réunit en sessions plénières, environ une fois par an, pour statuer sur sa structure, ses principes, ses procédures, son programme de travail, et élire son président ainsi que le Bureau. Il est en outre chargé de définir la portée de ses rapports et de les entériner. Les sessions plénières, auxquelles assistent généralement des centaines de représentants des gouvernements et des organisations participantes, ont lieu dans les six langues officielles des Nations unies. Le GIEC, son président et le Bureau sont soutenus par son secrétariat.

Le rôle du GIEC est de conseiller les décideurs politiques, de leur faire part de l'état des connaissances et de leur fournir des informations fiables en matière de changements climatiques. Il ne conduit aucune recherche scientifique lui-même mais analyse les milliers de documents sur les changements climatiques publiés chaque année par les spécialistes de ce domaine. Il dresse le bilan des connaissances relatives aux perturbations du climat dans des rapports d'évaluation publiés tous les cinq ans environ. Ces rapports font désormais office de documents de référence et sont largement utilisés par les décideurs, les scientifiques, les experts ainsi que les étudiants. Le GIEC produit également un ensemble de rapports à la demande des gouvernements, des organisations intergouvernementales ou des organes de suivi des traités internationaux. Le travail de production de rapports et d'analyse effectué par les scientifiques et les experts du GIEC l'est de manière volontaire.

Le mode de fonctionnement du GIEC

Le fonctionnement du GIEC s'articule autour de trois groupes de travail.

- Groupe de travail I : évalue les aspects scientifiques du système climatique et du dérèglement climatique. Il recense les connaissances relatives aux changements climatiques, concernant le fait de savoir s'ils ont lieu réellement, leurs causes et le rythme auquel ils ont lieu.
- Groupe de travail II : évalue la vulnérabilité des systèmes socio-économiques et naturels face aux changements climatiques, les conséquences négatives et positives de ces changements et les possibilités d'adaptation à ceux-ci. Son rôle est de définir les retombées à attendre sur les populations et l'environnement et quelles mesures sont susceptibles d'en réduire la portée.

- Groupe de travail III : évalue les possibilités de limitation des émissions de gaz à effet de serre et de mise en œuvre de mesures d'atténuation des changements climatiques. Il examine les moyens de faire cesser les changements climatiques imputables aux activités humaines ou, du moins, de les réduire.

Chaque groupe de travail possède deux co-présidents, un co-président originaire d'un pays industrialisé et l'autre d'un pays en développement, ainsi qu'une unité de soutien. Les activités du GIEC, les déplacements des experts des pays en développement et des pays aux économies en transition, sont financés par les contributions volontaires des gouvernements. L'OMM, le PNUÉ et la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) fournissent un soutien supplémentaire.

Le quatrième rapport d'évaluation du GIEC

En février 2007, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a publié le premier d'une série de rapports qui formeront le Quatrième rapport d'évaluation (AR4). L'état des connaissances scientifiques sur les facteurs naturels et humains des changements climatiques, les changements climatiques observés et la capacité de la science à définir leurs causes sont analysés dans le rapport intitulé « Bilan 2007 des changements climatiques : les bases scientifiques physiques », dans lequel sont également effectuées des projections des changements climatiques attendus.

Ce rapport établit avec une bien plus grande certitude (à plus de 90%) que les évaluations précédentes le fait que le réchauffement observé au cours du dernier demi-siècle est essentiellement imputable aux activités humaines. Il conclut, sur la base du constat de l'augmentation des températures moyennes mondiales de l'air et des océans, de la fonte généralisée des neiges et des glaces et de la montée du niveau moyen des océans dans le monde, que le réchauffement du système climatique ne fait aucun doute.

Les principales retombées détaillées dans le rapport sont les suivantes :

- Onze des douze dernières années figurent parmi les douze années les plus chaudes jamais enregistrées.
- La montée du niveau des océans s'est accélérée.
- La surface moyenne des glaciers et des neiges a diminué dans l'hémisphère nord comme dans l'hémisphère sud.
- Des sécheresses plus intenses et plus longues ont été observées dans des régions plus vastes depuis les années 1970, en particulier dans les zones tropicales et sub-tropicales.

Les projections, en matière de changements climatiques, pour la fin du 21^{ème} siècle, dépendent du niveau des futures émissions. Le GIEC a défini six différents scénarios. Le rapport conclut que le réchauffement sera deux fois plus important, au cours des deux prochaines décennies, que si nous prenons les mesures nécessaires pour stabiliser les gaz responsables de ce phénomène aux niveaux de 2000.

Les projections suivantes sont notamment contenues dans le rapport :

- L'augmentation des températures prévue est comprise entre 1,1 et 6,4 degrés Celsius.
- Les meilleures estimations, sur la base de la valeur médiane du scénario d'émissions minimum et du scénario maximum, font état d'une augmentation comprise entre 1,8 et 4,0 degrés Celsius.
- Les cyclones tropicaux à venir (typhons et ouragans) augmenteront probablement en intensité, avec des vitesses maximales de vent plus importantes et des précipitations plus fortes dues à des eaux tropicales plus chaudes.
- Il est probable, à plus de 90 pour cent, que la fréquence des épisodes de chaleur extrême, des vagues de chaleur et des phénomènes de fortes précipitations continuera d'augmenter.

En avril 2007, le GIEC finalisera et publiera, à Bruxelles, la deuxième partie du Quatrième rapport d'évaluation, intitulée « Bilan 2007 des changements climatiques : conséquences, adaptation et vulnérabilité ». Celle-ci sera suivie de près par la publication de la troisième partie du rapport, intitulée « Atténuation des changements climatiques », à Bangkok, au début du mois de mai.

Les rapports d'évaluation du GIEC

Les rapports d'évaluation sont composés de plusieurs volumes et contiennent des données scientifiques, techniques et socio-économiques complètes sur les changements climatiques, leurs causes, leurs conséquences, les mesures d'adaptation et d'atténuation de leurs effets et les risques qu'ils entraînent. Chacun des rapports des trois groupes de travail contient un résumé publié à l'intention des décideurs dans l'ensemble des langues officielles des Nations unies. Ces résumés sont rédigés de telle sorte qu'ils puissent être compris par des non-spécialistes.

Les évaluations précédentes ont eu une influence importante sur les politiques nationales comme internationales de lutte contre le dérèglement climatique. La première évaluation, dont la publication a eu lieu en 1990, a conduit à la décision de l'Assemblée générale des Nations unies d'élaborer une Convention cadre sur les changements climatiques. La deuxième évaluation, en 1995, a été utilisée dans le cadre des négociations du protocole de Kyoto.

Les rapports du GIEC sont élaborés par des équipes de rédacteurs dont les membres sont nommés par les gouvernements et les organisations internationales. Ces rédacteurs sont mandatés pour une tâche spécifique, en fonction de leur expertise. Plusieurs centaines d'experts du monde entier participent à la rédaction des rapports et beaucoup d'autres prennent part au processus d'analyse. Environ 1 000 experts du monde entier ont pris part à l'élaboration du dernier rapport d'évaluation (le troisième), en 2001, et environ 2 500 ont participé à son analyse. Le Quatrième rapport d'évaluation sera publié en 2007.

L'évaluation du GIEC commence habituellement par une présentation de ses grandes lignes. Les décideurs et les autres utilisateurs sont consultés afin d'identifier les principales problématiques politiques. Une fois les grandes lignes de l'évaluation approuvées, des équipes de grands rédacteurs sont mises en place pour chaque chapitre. Ces équipes sont formées d'experts des différentes régions offrant toute une gamme de compétences et d'avis techniques.

Les rapports du GIEC sont passés au crible d'une procédure rigoureuse d'analyse scientifique et technique en deux temps, dans le but d'en garantir la crédibilité et la transparence. La première étape consiste dans la diffusion du document à des spécialistes possédant une expertise significative et ayant publié un certain nombre d'ouvrages sur le thème du dérèglement climatique. Le document est alors revu et distribué aux gouvernements ainsi qu'à l'ensemble des auteurs et des experts réviseurs. Une fois les commentaires des experts et des gouvernements pris en compte, le document final est présenté en séance plénière pour approbation.

Les résumés à l'intention des décideurs sont préparés parallèlement aux principaux rapports et font l'objet d'un examen simultané des experts et des gouvernements. Ils sont ensuite approuvés en séance plénière ligne par ligne, moyennant la contribution des principaux rédacteurs, afin de garantir qu'ils sont conformes au rapport scientifique et technique qui les sous-tend.